
PROJET PEDAGOGIQUE DES ACM D'HAMEL

INTENTIONS EDUCATIVE

- Permettre aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de construire une vie dynamique et enrichissant propre à favoriser le développement de leur milieu rural.
- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et la prise de responsabilité des enfants et des jeunes dans leurs projets et dans leur participation citoyenne.
- Inciter à la créativité et développer toutes formes d'expression individuelle et collective.
- Promouvoir l'accès à la culture et au sport pour tous.
- Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel.

OBJECTIFS ÉDUCATIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'équipe d'animation a une mission éducative.

Elle doit permettre aux enfants :

- d'apprendre à partager, d'être à l'écoute de l'autre (notion de respect).
- de gérer leur personnalité par rapport à la collectivité.
- d'intégrer les règles de vie, les valeurs essentielles.
- de s'épanouir par la découverte d'horizons nouveaux, de lieux d'activités.
- de devenir un adulte responsable et respectueux.
- d'être actif dans leurs choix et actes.

Elle doit donc permettre à l'enfant de mieux comprendre son environnement éducatif et doit l'aider à être acteur d'aujourd'hui et de demain.

LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

OBJECTIFS TRANSVERSAUX:

Durant l'Accueil Collectif de Mineurs l'équipe pédagogique devra, veiller aux besoins affectifs et d'hygiène de l'enfant, leur permettre de comprendre et de s'intégrer à l'environnement dans lequel ils vont évoluer. Favoriser leur autonomie, leur besoin de mouvement, leur imagination et leur créativité ainsi que leur épanouissement.

La réalisation de ses objectifs doit tenir compte des caractéristiques de chaque public et de l'évolution de chacun.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES :

Concernant les enfants de moins de six ans :

- ❖ Développer l'autonomie de l'enfant. Elaborer et mettre en place des activités manuelles et motrices où l'enfant peut agir et évoluer seul en toute sécurité. Utiliser les temps informels (repas, goûter, accueil, sortie) pour apprendre ou laisser l'enfant

faire de lui même (selon l'âge mettre son manteau, s'habiller et se déshabiller, ouvrir et fermer des choses, couper sa viande, se servir à boire, se laver les mains, ect....). Responsabiliser les enfants au travers des différents temps forts de la journée (rangement, repas, chef d'équipe, etc....). Permettre ponctuellement aux enfants d'exprimer et de choisir une activité ou un jeu de leur choix.

- ❖ Développer la motricité globale de l'enfant en proposant des parcours de motricité, des séances d'éveil corporel, des jeux structurés et libres en extérieur /intérieur.
- ❖ Développer l'imagination et la création chez l'enfant, en aménageant les espaces (bibliothèque, coin cuisine, coin poupée, coin garage, marionnettes). En Proposant des activités manuelles (peinture avec les mains, collage, dessin, modelage), lecture d'histoires, chants, mascotte, jeux d'imitations libre et de sociétés. En s'appuyant sur les ressources naturelles du territoire.
- ❖ Stimuler les 5 sens de l'enfant au travers du jeu, d'atelier de découverte libre, préparation de goûter, d'observation de la nature, d'écoute...
- ❖ Sensibiliser les enfants aux activités culturelles et aux différents arts qui existent et que l'on peut trouver sur le territoire en proposant et en adaptant différentes animations (manuelles, sportives, sortie, jeux)
- ❖ Eveiller les enfants à la notion de « protection de l'environnement » en leur transmettant les gestes responsables pour protéger leur environnement.
- ❖ Découvrir le camping, la vie en groupe, monter une tente, préparer ensemble les repas.
- ❖ Apprendre à se déplacer à pied ou en vélo en toute sécurité.

Concernant les enfants plus de six ans :

- ❖ Accompagner l'enfant dans son processus de socialisation en favorisant les jeux de coopérations, les jeux de société, les inters centre, en permettant la découverte de culture, de modes de vies différents des leurs, en stimulant leur curiosité et renforcer l'estime de soi en utilisant les capacités et le savoir de chacun.
- ❖ Développer la motricité globale et fine de l'enfant en proposant des parcours sportifs, des jeux pré-sportifs, des jeux structurés et libres, des activités manuelles (confections d'objets, de décors, de costumes) et en profitant des espaces naturels à disposition
- ❖ Permettre aux jeunes d'être acteurs de leurs vacances en leur laissant ponctuellement le choix entre différentes activités proposées et en leur donnant la possibilité d'exprimer et de mettre en place une activité, un jeu de leur choix.
- ❖ Favoriser les temps de parole et de concertation, d'écriture pour permettre l'expression des émotions, des ressentis des jeunes et faciliter la communication.
- ❖ Utiliser les différentes forme d'art pour exprimer un sentiment une émotion.
- ❖ Sensibiliser les enfants aux activités culturelles qui existent et que l'on peut trouver sur le territoire en proposant et en adaptant différentes animations (manuelles, sportives, sortie, jeux)
- ❖ Découvrir le camping, la vie en groupe, monter une tente, préparer ensemble les repas et découvrir de nouveaux sports.
- ❖ Utiliser les moyens de déplacement existant et possible sur le territoire
- ❖ Développer la mobilité en s'appuyant sur les activités sportives et culturelles du territoire.

LES ACTIVITÉS POSSIBLE ET RÉALISABLE QUI POURAIENT ÊTRE PROPOSÉS AUX ENFANTS

L'équipe pédagogique élabore un planning d'activités suivant l'âge des enfants et la période de vacances.

Elle veillera à :

- Proposer des séquences d'activités d'une durée variable en fonction de l'âge et respecter le rythme de chacun.
- Être attentif à la sécurité.
- Être disponible et à l'écoute des enfants durant les accueils.
- Respecter les temps réservés à l'hygiène et à la propreté.
- Répondre aux objectifs du projet pédagogique.

Pour les enfants de moins de six ans :

- Découverte de leur environnement : sortie nature, spectacle, parc de loisir.
- Découverte culturelle et artistique : cité nature, zoo, ferme pédagogique, cirque, musée Arkéos, l'atelier de Marie-Claire, spectacle de marionnettes.
- Découverte du corps : éveil corporel, parcours de motricité, petits jeux, structure de jeux (OKIDS/ Royal KIDS).
- Activité nautique : Piscine Aquatis à Vitry en Artois et SOURCEANE à Sin le noble
- Activités manuelles : dessins, coloriage, confection, peinture, modelage, assemblage
- Activités diverses : chants, histoire, ateliers pâtisseries, grand jeux et journée exceptionnelles.
- Séjour accessoire : Durant les vacances de juillet : découverte du camping (Tortequesne et Cuincy)

Pour les enfants de plus de six ans :

- Découverte de leur environnement : sortie nature, rally, grand jeux,
- Découverte culturelle : cité nature, zoo, ferme pédagogique, cirque, musée Arkéos, l'atelier de Marie-Claire, spectacle, cinéma, spectacle proposé par le centre socio culturel...
- Activités sportives : jeux pré-sportif, jeux d'opposition, jeux de coopération, patinoire, rencontre sportive avec l'ACM de Cuincy.
- Activités manuelles : dessin, coloriage, peinture, modelage, recyclage...
- Activités nautique : Piscine Aquatis à Vitry en Artois, Piscine SOURCEANE à Sin le noble, canoë, voile, catamaran.
- Activités diverses : chant, histoires, ateliers pâtisseries, grand jeux et journée exceptionnelle.
- Inter Centres avec les communes voisines (Estrées, Féchain, Cantin, Cuincy)
- Séjours accessoires: durant les vacances de juillet : découverte du camping et camping à la mer

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

En partenariat avec la famille et l'école, l'équipe d'animation participe pleinement à l'éducation de l'enfant. L'animateur veillera au bien être et à la sécurité morale et physique de l'enfant. Il devra mettre en place un planning d'activité et mènera des animations auprès des enfants en respectant les objectifs du projet pédagogique. Il établira une communication et un dialogue avec les parents.

L'animateur doit respecter les horaires de travail, préparer en amont (la veille ou le matin avant l'arrivée des enfants) sa salle d'activité, ses animations et les sorties. Il veillera à respecter la propreté des locaux et du matériel mis à disposition.

Les temps de restauration sont au même titre que le reste de la journée un temps de travail les animateurs doivent rester auprès des enfants et les accompagner dans la découverte du goût et leur prise d'autonomie.

L'animateur doit accepter les différences de chacun, écouter, partager et mettre en commun les idées et points de vues de chaque personne. Il ne sera pas discriminant envers un enfant ou un collègue quelle qu'en soit la raison.

Il est important de se souvenir que les enfants sont en vacances et qu'ils doivent se sentir bien au sein de l'Accueil Collectif de Mineurs.

LES RELATIONS AVEC LA FAMILLE

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis. Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet pédagogique. Nous développons des rencontres régulières avec eux, sous différentes formes : réunions d'informations, invitation à participer à des sorties ou activités (veillée parents /enfants).

Les informations données aux parents :

Un panneau d'affichage sera prévu à l'entrée de l'école et du foyer rural où figureront :

- emploi du temps journalier et à la semaine pour chaque groupe
- les informations réglementaires et les éventuelles modifications d'horaires
- le menu de la cantine.

Aussi les directeurs et animateurs se tiendront à la disposition des parents pour tous renseignements.

EVALUATIONS

L'équipe d'animation devra mettre en place des outils d'évaluation pour les enfants qui leur permettront d'exprimer, leur ressenti, les moments qu'ils auront préférés au cours de la journée, de la semaine. Elle devra aussi évaluer (objectifs à atteindre) ses projets d'animation, activités, jeux... En fin de journée toute l'équipe se réunira environ une demi-heure pour faire un bilan de la journée et évoquer le déroulement du lendemain.

L'équipe d'animation sera évaluée suivant différents critères : motivation, investissement, compétences, efficacité, choix des activités en rapport avec le projet pédagogique et le thème, disponibilité, capacité d'intégration

Les animateurs/trices stagiaires bénéficieront d'une évaluation constante et d'un entretien individuel à la fin de chaque semaine. Aussi, le directeur se tiendra néanmoins à la disposition de chacun, afin de les conseiller si besoin.

A l'issue de la période de l'accueil de loisirs, la direction et les animateurs évalueront le projet pédagogique et une réunion sera établie avec la municipalité au cours de laquelle un bilan sera effectué.